



Documents à renvoyer complétés et signés à
connections@resa.be ou par courrier

REGIME TVA

À appliquer pour la facturation des travaux immobiliers

Prérequis à l'établissement de toute offre de raccordement

Nous attirons votre attention sur l'importance de compléter ce tableau de la façon la plus précise en cochant les cases adéquates.

Coordonnées du demandeur :

Nom & Prénom ou dénomination de la société & forme juridique:

N° TVA :

N° d'entreprise :

Domicilié(s) : Adresse :

n° :

bte :

Code postal :

Localité :

Tél :

Je suis ASSUJETTI à la TVA

Je suis NON ASSUJETTI à la TVA
 (Cocher la ou les case(s) adéquate(s) ci-dessous)

Qualité du demandeur	Critères / options
<input type="checkbox"/> Propriétaire, locataire, usufruitier, gestionnaire du logement <input type="checkbox"/> Maison de repos, internat scolaire, home de protection de la jeunesse... <input type="checkbox"/> Commune, SPW, Province, CPAS... <input type="checkbox"/> Société régionale de logement et société agréée pour le logement social non assujetties <input type="checkbox"/> OTAN, ambassade, ESA... (attestation « modèle 450 » à annexer)	<input type="checkbox"/> Logement privé moins de 10 ans <input type="checkbox"/> Logement destiné à une destruction définitive <input type="checkbox"/> Bâtiment public <p style="text-align: center;">Attestation TVA 6% ci-jointe à compléter obligatoirement pour bénéficier du taux réduit si une case ci-dessous est cochée</p> <input type="checkbox"/> Logement privé de 10 ans ou plus (5 ans jusqu'au 11 février 2016 - mesure transitoire) <input type="checkbox"/> Logement privé adapté pour handicapés <input type="checkbox"/> Établissement d'hébergement pour handicapés <input type="checkbox"/> Bâtiment scolaire destiné à l'enseignement

Le demandeur des travaux immobiliers à effectuer, repris ci-dessus, décharge le Gestionnaire du Réseau de Distribution de toute responsabilité quant à l'application du taux de TVA réduit et prend irrévocablement à son compte toutes les conséquences d'une application erronée découlant de cette déclaration.

Fait à

Le

Signature(s)

Les données à caractère personnel sont collectées par nos services conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée. Le traitement des données des clients a lieu dans le cadre de la gestion des relations entre RESA et ses clients en vue de la prestation de services à ces derniers. Ces données peuvent être communiquées aux entrepreneurs de RESA dans le cadre de prestations effectuées par lesdits entrepreneurs au profit du gestionnaire de réseau.



ATTESTATION

TAUX DE TVA DE 6% APPLICABLE AUX TRAVAUX IMMOBILIERS

Application du taux réduit de TVA de 6% à des travaux immobiliers effectués à des logements privés en vertu des dispositions de l'arrêté royal du 20 octobre 1995 et de la loi-programme du 4 juillet 2011 modifiant l'arrêté royal n°20 du 20 juillet 1970 fixant les taux de la taxe sur la valeur ajoutée et déterminant la répartition des biens et des services selon ces taux.

Le(s) soussigné(s)

Nom :

Domicilié(s) : Adresse : n° : bte :

Code postal : Localité :

Tél :

Déclare(nt)

- Agir en tant que (cocher la case adéquate) :

Propriétaire Locataire Usufruitier Gestionnaire Autre :

- Que des travaux immobiliers seront effectués à un immeuble situé :

Adresse : n° : bte :

Code postal : Localité :

N° de dossier RESA :

(Cocher la case adéquate) :

- Qui, après leur exécution, est effectivement utilisé, soit exclusivement, soit à titre principal (où seulement une partie accessoire est utilisée pour exercer votre profession), comme logement privé et que cet immeuble est occupé depuis au moins 10 ans (5 ans jusqu'au 11 février 2016 - mesure transitoire) - info : <http://finances.belgium.be/fr/particuliers/habitation/renovation>,
 - Qui, après démolition, est reconstruit lors d'une même opération, et est destiné ensuite au logement privé et est localisé dans une des villes éligibles au taux réduit – info : https://finances.belgium.be/fr/particuliers/habitation/construction/demolition_et_reconstruction
 - Qui, après leur exécution, est spécialement adapté au logement privé d'une personne handicapée,
 - Qui est un complexe d'habitation destiné au logement privé des personnes handicapées,
 - Qui est un bâtiment scolaire principalement utilisé pour la dispense d'un enseignement scolaire ou universitaire qui est exempté en vertu de l'article 44, § 2, 4°, a) du Code de la TVA ;
- **Décharger le Gestionnaire du Réseau de Distribution de toute responsabilité quant à l'application du taux de TVA réduit et prend irrévocablement à son compte toutes les conséquences d'une application erronée découlant de cette attestation.**

Fait à

Le

Signature(s)

Les données à caractère personnel sont collectées par nos services conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée. Le traitement des données des clients a lieu dans le cadre de la gestion des relations entre RESA et ses clients en vue de la prestation de services à ces derniers. Ces données peuvent être communiquées aux entrepreneurs de RESA dans le cadre de prestations effectuées par lesdits entrepreneurs au profit du gestionnaire de réseau.

Annexe informative requise par l'article 13 du RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

En sa qualité de responsable de traitement la société RESA SA dont le siège social est situé Rue Sainte Marie n° 11 à 4000 à Liège, recueille vos données afin de traiter votre demande de raccordement électrique et/ou de gaz. Les données que vous fournissez sont nécessaires pour assurer le suivi de votre demande de raccordement et la gestion administrative de votre dossier (ceci constitue les finalités du traitement). Les traitements mis en œuvre sont fondés sur les obligations légales et réglementaires de RESA telles qu'elles relèvent du décret Relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité du 12 avril 2001 et/ou du Décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz et leurs décrets modificatifs ultérieurs ainsi que de leurs arrêtés d'application ou règlements techniques applicables.

Pour de plus amples informations au sujet des traitements, des finalités et des destinataires de vos données, nous vous invitons à consulter la politique vie privée de RESA SA à l'adresse suivante : <http://www.resa.be/politique-vie-privee/>

RESA SA conserve notamment vos données personnelles pour la plus longue des durées nécessaires au respect des dispositions légales et réglementaires applicables ou une autre durée compte tenu des contraintes opérationnelles telles qu'une bonne tenue de la comptabilité, un management efficace et les réponses aux demandes en justice ou du régulateur.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données dans les limites prévues par la loi et le règlement. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données en vous adressant au « DPO Office » de RESA – Rue Sainte-Marie 11 à 4000 Liège ou par e-mail à l'adresse privacy@resa.be En joignant la copie de votre justificatif d'identité (recto de la carte uniquement). Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de la protection des données.